



## Ordonnance de télécom CRTC 2013-237

Version PDF

Ottawa, le 9 mai 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

<b>Demandeur/</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
Mascon Cable Systems Inc.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-M69-201306374	le 25 avril 2013

Secrétaire général